

En Guadeloupe, malgré un mix électrique encore fortement carboné (mais qui est amené à largement diminuer ces prochaines années), les émissions de gaz à effet de serre des véhicules thermiques liés à la consommation de carburant sont 20% plus élevées que celles liées aux recharges des véhicules électriques.

JANVIER 2024

NEWSLETTER

Avec près de 70% des consommations finales d'énergie en Guadeloupe, le secteur des transports constitue le principal enjeu de la révision en cours de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) de la Guadeloupe. L'engagement des collectivités, aux côtés des autres acteurs, dans la transition énergétique des transports et de la mobilité sera indispensable pour atteindre les objectifs du territoire.

Le CAUE Guadeloupe et ses partenaires du service Conseil en Énergie Partagé (CEP) vous souhaitent une excellente année 2024 !



III Programme Advenir

Advenir est un programme de financement de bornes de recharge piloté par l'Avere-France dans le cadre des certificats d'économie d'énergie à destination des particuliers en copropriété, des entreprises et des collectivités locales. Il complète les initiatives publiques de soutien à la mobilité électrique.

Pour plus d'informations : <https://advenir.mobi>



III Mobilité durable

En Guadeloupe, les « mobilités » actuelles dépendent en très grande majorité de ressources fossiles carbonées, importées et émettrices de gaz à effet de serre.

Par leurs actions et leurs choix en matière de mobilité, les collectivités peuvent contribuer à la diminution de la consommation d'énergie, à la réduction du bruit et à l'amélioration de la qualité de l'air. Elles peuvent adopter une démarche exemplaire sous différentes formes : planification de la mobilité sur le territoire (urbanisme, multimodalité, transports en commun, déplacements doux...), incitations à des modes de transport peu polluants au travers de la commande publique, choix de véhicules moins polluants pour leur flotte propre...

De plus, on peut noter également des projets pertinents déployés sur le territoire :



Guadeloupe Mobilité Durable (GMD), porté par le pôle d'innovations Synergiles avec le soutien de différents partenaires, a pour ambition d'apporter des solutions techniques et intellectuelles pour amorcer une transition dans le secteur de la mobilité en Guadeloupe.

Le programme Moby aide les collectivités locales et les établissements scolaires à renforcer l'écomobilité scolaire. Ceci via la mise en place d'un Plan de Déplacements Établissement Scolaire (PDES) et la sensibilisation des élèves et des acteurs des établissements scolaires à l'écomobilité. En Guadeloupe, la ville du Lamentin s'est engagée dans cette démarche.



Pour développer l'usage du vélo comme mode de déplacement au quotidien, le programme AVELO qui s'articule autour de 4 axes :

- Le soutien à la construction d'une politique cyclable via le financement d'études ;
- Le soutien à l'expérimentation de services vélo dans les territoires ;
- Le soutien à l'animation et la promotion de politiques cyclables intégrées à l'échelle du territoire ;
- Le soutien au recrutement d'un chargé de mission vélo / mobilités activités pour mettre en œuvre une politique cyclable intégrée à l'échelle du territoire.

III Schéma de Développement du Véhicule Propre (SDVP)

En octobre dernier, lors de la 5ème séance plénière ordinaire, le Conseil régional a adopté le Schéma de Développement du Véhicule Propre (SDVP).

Le SDVP est la feuille de route pour le développement de la mobilité bas carbone à l'échelle régionale. Il doit créer les conditions favorables à la transformation de l'offre de mobilité en Guadeloupe pour répondre aux objectifs de transition énergétique.



Ce document dressera un état des lieux des technologies de recharge de véhicules électriques. Il explicitera des scénarios de mobilité durable et précisera les leviers d'actions prioritaires dans le domaine de la mobilité, en tenant compte des impacts environnementaux, socioéconomiques, et des enjeux fiscaux relatifs à la mobilité en Guadeloupe.

Objectifs

La réalisation d'un schéma de développement des infrastructures de recharge de véhicules électriques et véhicules hybrides rechargeables

La définition des orientations cadres, un plan d'actions et des recommandations concrètes

La caractérisation des impacts induits par la mise en œuvre du schéma

Pour plus d'informations sur ces projets : <https://www.guadeloupe-energie.gp>

Source : Région Guadeloupe

III Contact et information

Directeur de la publication : Hubert ANNEROSE - Directeur
Rédaction : Joël PAUL - Conseiller en Énergie Partagée (CEP)
Publication : CAUE de la Guadeloupe
Conception et réalisation : Digitallis
Impression : Grand Large
Dépôt légal : Janvier 2012
Numéro ISSN : 2276-1810
Date de parution : Janvier 2024

caue
Fédération nationale

Le CAUE est membre
de la FNCAUE
www.fncaue.fr

Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de
l'Environnement de la Guadeloupe

Centre Commercial Le Pérou - Bâtiment B n°46
Petit-Pérou - BP 136 - 97181 Abymes Cedex
Tél : 0590 8183 85 - Port. : 0690 73 99 77
Mail : paul.j@caue971.org - Secrétariat : contact@caue971.org
Web : www.caue971.org

971
Guadeloupe
caue
Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

CEP
Conseil en Énergie Partagée

Nos Partenaires

